



SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES PARIS CLAQUE LA PORTE DU CSAL !

**Un climat social à l'image du dialogue social :
Entre provocation et mépris poli, la coupe est pleine.**

Ce 5 octobre se tenait un CSAL que présidait M. Garnier, notre « *nouveau* » Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France et de Paris (le 5^e en 4 ans après M Mariel, Mme Mahieux, M Bied-Charreton et M Mordacq par intérim).

Nous avons longuement hésité à nous asseoir en instance pour débattre avec une administration qui depuis la prise de fonctions de ce nouveau directeur refuse consciencieusement d'entendre chacune des revendications des agent·es que nous lui relayons ; un Directeur qui prend même plus la peine de répondre à nos interpellations, à nos alertes ni aux questionnements que nous lui avons adressées durant tout l'été sur différents sujets sensibles.

Nous avons, **et de façon inédite**, déjà refusé son « invitation » à le rencontrer, en intersyndicale comme en bilatérale, peu après sa prise de fonctions tant il nous paraissait indécent de cautionner un simulacre de dialogue avec quelqu'un qui n'avait pas souhaité prendre la mesure des importants risques sanitaires auxquels il nous exposait toutes et tous en période caniculaire.

Pour avoir dû nous confronter, il y a moins de deux ans, à une directrice régionale qui semblait s'être fixée pour objectif de déstructurer la DRFIP « au marteau-piqueur » sans se préoccuper plus de la dégradation des conditions de travail des agent·es que de celle du dialogue social ; nous sommes hélas aguérri·es et déterminé·es à éteindre toute velléité de renouer avec de telles pratiques.

Si nous avons finalement fait le choix de tenter ce 5 octobre, de suivre nos camarades d'autres OS, malgré nos fortes réticences initiales, en nous rendant à ce CSAL, c'est que nous avons décidé d'obtenir certaines clarifications et d'exposer « les raisons de notre colère » en exigeant parallèlement certaines réponses ainsi que des changements immédiats. Et des changements qui ne sauraient trouver leur incarnation que dans des actions concrètes et de fond.

Nous avons ainsi rappelé les irritants :

→ **Une gestion caniculaire déshumanisée** qui a contraint bon nombre d'entre nous à travailler tout l'été dans des bureaux dans lesquels la température excédait les 35 degrés malgré nos alertes sur l'impact potentiel de telles conditions de travail sur notre santé.

→ **L'absence de recherche de toute solution de remplacement pour pallier les fermetures des restaurants administratifs au mois d'août.**

→ **L'absence de réponse à nos courriels** relatifs notamment :

- **Solde des comptes d'imputation provisoire (CIP) dans les SIE et PRS** ([voir notre courrier adressé à la Direction le 30/07/2026](#)) : questionnements des SIE sur les injonctions contradictoires et les moyens dont disposeront les services les plus impactés par la nécessité de solder les CIP avant la fin de l'année en vue de la création du SAGES unique
- **Cyberattaques** ([voir notre courrier adressé à la Direction le 19/08/2026](#)) : inquiétudes des collègues de la DRFIP dont les données professionnelles sont susceptibles d'avoir été piratées par les hackers qui ont sévi sur notre base de données cet été
- **Trésorerie amendes** ([voir notre courrier adressé à la Direction le 28/09/2026](#)) : déploiement d'une plateforme téléphonique conjointe avec Longueuesse

Le Directeur a prétendu que s'il n'avait pas daigné nous répondre à certaines de nos demandes depuis fin juillet c'est qu'il ne disposait pas de réponse finalisée au moment où nous formulions notre demande et si nous voulions en somme à l'avenir des réponses d'attendre plutôt qu'un silence têt.

Son silence n'est pas plus satisfaisant qu'une « réponse d'attente » et il n'est pas acceptable alors qu'on exige des agent·es que eux, répondent aux redevables dans des délais toujours plus contraints, qu'un directeur régional des Finances Publiques se hasarde à de tels pirouettes pour dissimuler son mépris.

Soit ce comportement traduit une totale improvisation sur des sujets comme les CIP en SIE pour lesquels les collègues ont besoin de disposer de clarifications, soit la DRFIP ne juge pas utile en dehors des instances de répondre aux questions des agent·es que leur relaye notre organisation syndicale.

→ **Des ordres du jour de CSAL pléthoriques**, comportant des modifications de l'organisation du travail déjà mise en place dans les faits. **Les instances représentatives du personnel ne peuvent pas être considérées comme de vulgaires chambres d'enregistrement dont on attend une consultation expéditive et formelle pour se conformer et contourner des exigences réglementaires sans jamais entendre nos expressions ni nos votes hostiles.**

Nous avons débuté ce CSAL par la lecture de notre [liminaire](#) qui revenait largement sur ces « irritants » et en pointait bien d'autres, en particulier concernant les nombreux sujets à l'ordre du jour :

→ **Création d'une cellule transverse au sein de la division dépenses de l'État** qu'il serait plus judicieux d'appeler « cellule de surveillance du SFACT bloc 1" (*voir page 7 de la liminaire*) : outre le fait que le projet de création de cette cellule soit présenté aux représentant·es du personnel après sa mise en place [*sic*], nous avons dénoncé l'installation des cadres A dans un bureau vitré au sein du plateau qui leur permet d'avoir en permanence vue sur les postes de travail, ainsi que la pression mise au quotidien sur les agent·es qui doivent chaque soir rendre compte du travail effectué dans la journée aux cadres de cette cellule.

→ **Rationalisation des assignations de la dépense du CGF Bloc 3** (*voir page 8 de la liminaire*) : Nous avons dénoncé un nouveau transfert de missions en dehors de Paris qui s'accompagne de pertes d'emplois et qui demain participera à la justification de nouvelles réductions de m² et à la fermeture d'autres sites. De la DRFIP 75.

→ **Déménagements de Meuniers** (*voir page 8 de la liminaire*) :

Nous avons une nouvelle fois évoqué la situation ubuesque du PCRP 11-12 expédié à Sand dans le 16^e, autrement dit à l'autre bout de Paris, et sur le fait que depuis des années la DRFP 75 n'avait pas été foutue d'installer l'intégralité du service sur un même étage malgré une restructuration quasi complète du site de Sand.

Plus largement nous avons dénoncé la dégradation de travail des agent·es qui vont être entassé·es à Paganini et Sand, et dont les durées de trajet vont être fortement augmentées (plus d'une heure par jour pour une grande part des collègues du PCRP 11-12).

NOUS AVONS OBTENU, À CE STADE, SATISFACTION SUR UN POINT :

Solidaires Finances Publiques Paris a demandé la confirmation que tous collègues dont les services doivent déménager prochainement CONTINUENT de bénéficier d'une journée d'autorisation d'absence exceptionnelle (le jour de leur déménagement) qu'ils ou elles soient censé·es être en position de télétravail ou pas dans un souci d'assurer une réelle égalité de traitement entre toutes et tous. La Direction a confirmé cette autorisation d'absence.

→ **Mise en place des pôles fonctionnels dans les SIP 11^e et 12^e** (*voir page 9 de la liminaire*) :

Malgré les multiples retours négatifs des mises en place des blocs/pôles fonctionnels dans les SIP depuis 2023, entre l'expérimentation du 17^e jusqu'à dernièrement l'enquête sur le SIP 13^e en passant par le retex (retour

d'expérience) effectué fin 2025, la Direction continue à nous vendre cette organisation du travail délétère alors même que les SIP ne disposent plus des effectifs nécessaires. La Direction a laissé sous-entendre qu'il serait possible de remettre en cause cette organisation dans le cadre des EDT (espaces de discussion sur le travail) en cours : chiche !

➔ **Mise à jour du NRP** (voir page 10 de la liminaire) :

Après avoir envisagé d'accélérer les déménagements des SIP des 13^e et 19^e arrondissements avant la prochaine campagne IR, la Direction fait machine arrière mais n'abandonne pas pour autant ses projets.

Quant aux autres irritants nous en avons dressés la liste non-exhaustive suivante :

➔ **L'absence de volonté de lutter contre les pratiques managériales toxiques que la DRFIP laisse perdurer :**

Le cas du 10^e arrondissement a été largement évoqué et la réponse n'a pu qu'attiser notre colère face à une inégalité de traitement manifeste.

Si la Direction affirme aujourd'hui s'occuper du sujet, après de nouveaux incidents qui l'empêchent aujourd'hui de continuer à faire la politique de l'autruche ; elle prétend pourtant qu'il lui faut du temps pour respecter « *les droits des chefs comptables* »... **Le « droit à sévir, le droit à la maltraitance, le droit à la répression antisyndicale » ?**

- La DRFIP prend bien moins de précautions avec les « *simples agent·es* » que nous sommes et aurait sans doute sévi bien plus rapidement si l'un des collègues du service avait adopté un comportement analogue à celui de ce responsable et de son adjoint...

- Solidaires Finances Publiques est également intervenu pour rappeler que la situation de ce service avait fait depuis longtemps l'objet de nombreuses remontées et qu'il aura fallu qu'un énième conflit éclate, à l'occasion des Espaces de Discussion sur le Travail (EDT), pour qu'apparemment, il soit enfin envisagé une réaction.

- Solidaires Finances Publiques Paris a par ailleurs mis en garde sur le fait que, même en cas de réaction (et nous attendons de voir quelle sera la « *force* » de cette réaction promise de la DRFIP - qui devra finir par être enfin à la hauteur du mal -), il ne sera pas question de faire du SIE 10^e « ***l'arbre qui cache la forêt*** ».

Toute la mesure doit en effet **et également** être prise dans d'autres services (comme à la TP Amendes 1^{ère} Division) au sujet desquels nous vous faisons remonter, depuis plusieurs années, des pratiques managériales agressives sans qu'il n'ait jamais été tenté d'y mettre véritablement et efficacement un terme.

➔ **Les Espaces de Discussion sur le Travail (EDT) :**

- Nous nous sommes insurgé·es contre un message adressé par la DRFIP aux chefs de services (un message qui a pu par ailleurs être relayé à de nombreux collègues) pour présenter ces EDT comme un dispositif de « ***prévention des risques suicidaires*** » prévu dans un plan pluriannuel 2025-2027 « *construit en concertation avec les organisations syndicales* ».

Alors que Solidaires Finances Publiques a, comme les autres organisations syndicales, voté nationalement **contre** ce plan pluriannuel (qu'elle a par ailleurs vigoureusement combattu localement), cette présentation des EDT - *laissant entendre A TORT qu'ils ont recueilli notre aval* - s'avère non seulement mensongère mais transfigure volontairement les positions que nous exposons pourtant avec suffisamment de clarté et de fermeté. La Direction s'est à ce sujet contentée de s'excuser en reconnaissant une simple « ***erreur*** » liée à la reprise d'éléments de langages de la DG... Ce qui au fond n'indique rien de rassurant.

Nous avons demandé à la Direction de publier ses excuses.

- Nous avons rappelé également que ces EDT n'avaient pour nous pas vocation à être un véritable outil de prévention des risques suicidaires puisque le périmètre des échanges avait été préalablement circonscrit et que les causes réelles du mal étaient devaient être considérées comme taboues par les animateurs : suppression d'emplois, accroissement de la charge de travail, destructurations continues ...

- Nous avons par ailleurs critiqué l'organisation de ces ateliers animés par les responsables de services eux-mêmes qui ne permettait pas que soient abordées la question fondamentale des pratiques managériales toxiques.

Aucune réponse sur ces différents points sinon une affirmation démentie par les faits que ces EDT n'avaient pas été conçus pour censurer les débats.

Solidaires Finances Publiques Paris s'est enfin indigné qu'un outil censé être un outil de prévention des suicides et tentatives de suicides soit instrumentalisé pour servir à autre chose que sa finalité affichée en façade puisque la DGFIP n'a pas hésité à écrire que ces EDT avaient « *un double objectif* » :

« Renforcer : - l'implication des agents dans l'amélioration du travail
- l'attention de chacun portée à la réalisation du travail ».

➔ **La situation des SIE, entre l'apurement des comptes d'imputation provisoire (CIP) d'ici la fin de l'année et les déboires de l'antenne de Vierzon, une question se pose : y a-t-il un pilote dans l'avion ?**

Pour l'**apurement des CIP**, bonne nouvelle (*c'est de l'ironie*) : la Direction va mettre en place au mois de novembre une cellule au sein du pôle Gestion Fiscale (PGF) pour aider les SIE qui en auraient besoin. Quelle belle anticipation alors que l'unification des SAGES nécessitant l'apurement des CIP avant la fin de l'année était initialement prévue au 1^{er} janvier 2026 ! Pourquoi cette cellule n'a pas été mise en place en juillet lorsque le PGF s'est soudainement rendu compte de la situation catastrophique de certains services concernant les CIP (jusqu'à 5000 sommes en attente dans certains SIE!). Et surtout comment se fait-il que malgré tous les indicateurs de pilotage dont dispose notre administration, personne n'ait tiré le signal d'alarme plus tôt et comment a-t-on pu laisser la situation se dégrader à ce point ???

Idem pour l'**antenne de Vierzon** (qui traite notamment les avisirs des SIE 1-2, 8e Madeleine, 8e Elysée et 17e) : voilà un an nous alertons sur la situation dramatique du SIE 1-2 qui comptait alors 5 000 avisirs non traités. Aujourd'hui il y en a 15 000 au SIE 1-2 (30 000 pour l'ensemble de l'antenne de Vierzon, dont la moitié concerne des créations d'entreprise). Et que fait la Direction ? A part demander que les emplois vacants (dont la gestion dépend de la direction du Cher qui privilégie bien évidemment ses propres services) soient pourvus, pas grand-chose. Comme les appels et les mails de mécontentement des entreprises qui attendent que leur création soit prise en compte se multiplient et sont renvoyés qui aux SIE, qui aux CCPro, qui à l'antenne de Vierzon, un message d'attente d'un mois leur est adressé. Et au bout d'un mois, qu'est-il prévu ? Soyons clairs, malgré la priorité qui semble être donnée à la création des entreprises à Vierzon, tous les avisirs de création ne seront pas traités d'ici un mois, et les entreprises risquent de revenir à la charge encore plus énervées. Et quid des autres avisirs (notamment des cessations) qui sont également essentiels à la bonne tenue du fichier des entreprises ? Inutile de conserver une cellule défaillante si le nettoyage des bases n'est pas fait !

Cela fait des années que nous dénonçons la destructuration des SIE (via les antennes et les CCPro qui sont passés en compétence nationale depuis le 1^{er} octobre pour les appels téléphoniques) et plus précisément que nous alertons et faisons remonter les problèmes de l'antenne de Vierzon sans que la Direction ne s'en soucie.

Aussi Solidaires Finances Publiques a exprimé sa profonde et légitime colère face à une administration qui multiplie les sondages, les observatoires, les enquêtes en ligne, les réunions (comme les EDT) pour faire croire qu'elle prend en compte la parole des personnels et de leurs représentants, mais sans jamais réellement les écouter.

Au contraire, elle déroule coûte que coûte ses réformes et orientations (antennes SIE, pôles dysfonctionnels en SIP, centres de contact, démétropolisation, fermeture de sites, modèle managérial, réforme PCE...) sans jamais rien remettre en cause.

Pour nous cet ensemble de faits objectifs n'a pu conduire qu'au constat d'une véritable obstruction opposée au dialogue social et à une totale déconsidération pour nos conditions de travail.

Nous avons donc décidé de quitter la séance en refusant de cautionner cette approche du dialogue social.